

Comme une traînée de poudre

Communiqué de sud Culture Solidaires

12 mars 2021

Ce soir, 25 lieux culturels sont occupés, à Paris, Pau, Strasbourg, St Etienne, Nantes, Châteauroux, Besançon, Toulouse, Villeurbanne, Rouen, Niort, Lille, Limoges, Montpellier, Tours, Périgueux, Orléans, Angers, Marseille, Renne, La Motte-Servolet, Amiens, Ivry. Hier il y en avait 12 et il y a deux jours, à la même heure, on en comptait 4. De nombreuses assemblées générales ont lieu chaque jour.

Le gouvernement a fait des annonces aujourd'hui (notamment une rallonge budgétaire du plan de relance et l'accès aux congés maladie et maternité pour les intermittent·es) et rien n'est dit clairement ni sur la prolongation de l'année blanche ni sur un horizon et sur les conditions de réouverture des lieux. Quant à abandonner la réforme de l'assurance chômage (qui doit entrer en vigueur au 1er juillet prochain), il n'en est toujours pas question.

Il s'agit donc bien de venir d'une main poser quelques rustines tandis que de l'autre on détruit le navire. Pour rappeler, l'une des mesures les plus dévastatrices de la réforme chômage est l'augmentation de la durée de travail nécessaire pour ouvrir des droits. Il faudra avoir travaillé 6 mois au lieu de 4 actuellement.

Nous continuons à exiger :

- Une autre politique publique de la culture qui réponde véritablement aux préoccupations des premier·es concerné·es, travailleurs·es artistes, technicien·nes et leurs équipes.
- Un vrai plan de relance pour financer toutes les formes de travail (créations, répétitions, ..) toutes disciplines confondues (spectacle vivant, audio-visuel, arts plastiques...) en concertation avec les salarié·es de la culture.
- Des dispositifs d'aide à la diffusion sur tout le territoire national avec des moyens financiers et logistiques conséquents.
- Un devoir de solidarité des entreprises du secteur, excédentaires en raison de la non activité : reversement des excédents sous la forme d'un fonds national de solidarité.
- L'indemnisation de tou·tes les chômeurs·es et de tous les intermittent·es de l'emploi jusqu'à la reprise totale des activités augmentée d'une année sur la base d'un SMIC minimum ou du dernier salaire avec maintien des droits sociaux (maladie, retraite, maternité, prévoyance, formation).
- L'arrêt des exonérations et des suppressions de cotisations sociales. Ce sont des dizaines de milliards qui partent en fumée et qui affaiblissent toujours plus notre système d'assurance chômage ainsi que toutes les branches de la Sécu.
- L'abandon des réformes chômage et retraites.

Nous soutenons les occupations des lieux culturels en cours, et appelons, avec celles et ceux qui les occupent, à amplifier la mobilisation, qu'elle se répande comme une traînée de poudre.